Dr.e Gynécologue

Rue et n° À l’attention de l’employeur de l’entreprise X

NPA et localité Rue et n°

 NPA et localité

 Localité, le xx.xx.xxxx

**Demande d’analyse de risques dans le cadre de l’Ordonnance sur la Protection de la Maternité (OProMa)**

Madame, Monsieur,

J’assure le suivi de grossesse de l’une de vos collaboratrices, Mme X.

Dans le cadre de ce suivi et du contrôle de l’efficacité des mesures de protection qui m’incombe selon l’Ordonnance sur la protection de la maternité (OProMa), j’ai identifié pour votre collaboratrice certaines activités pouvant s’avérer dangereuses et/ou pénibles.

Ne disposant pas d’information concernant l’existence d’une éventuelle analyse de risque par un spécialiste de la santé au travail habilité[[1]](#footnote-1) pour le poste de travail de votre collaboratrice, j’ai établi un certificat médical avec restriction d’affectation (inaptitude) dans l’attente d’informations complémentaires de votre part concernant la réalisation d’une analyse de risque et ses mesures de protection mises en place.

Afin de pouvoir évaluer la possibilité de lever ces restrictions, je vous remercie de me faire parvenir dans les meilleurs délai l’analyse de risque du poste de votre collaboratrice (ce document est également à lui transmettre) ou le cahier des charges du poste de reclassement jugé équivalent sans risque que vous avez mis en place.

Par ailleurs, j’ai adressé votre employée à la consultation spécialisée « Travailleuse enceinte » du département santé, travail et environnement d’Unisanté pour accompagner l’évaluation et les mesures de prévention. Ainsi, je vous remercie par avance de bien vouloir également transmettre les précisions demandées à l’adresse suivante :

*Secrétariat médical*

*Département santé travail et environnement, Unisanté*

*Rte de la Corniche 2*

*1066 Epalinges*

*ou par email :* *dste.secrmed@unisante.ch*

Dans l’attente de votre retour sur ces éléments je reste volontiers à votre disposition et vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Signature

1. Médecin du travail ou hygiéniste du travail ou ergonome (Directive MSST) [↑](#footnote-ref-1)